



AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

MODIFICATION AU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

AVIS PUBLIC est donné que lors de la séance ordinaire du 7 avril 2025, le conseil municipal a adopté la résolution 25-04-73 visant à modifier le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal en raison de l'élection municipale qui se tiendra le 2 novembre 2025.

Par conséquent, le calendrier des séances ordinaires est modifié de la façon suivante :

- La séance ordinaire initialement prévue le 6 octobre 2025 est devancée au 1^{er} octobre 2025 ;
- La séance ordinaire initialement prévue le 3 novembre 2025 est repoussée au 17 novembre 2025.

DONNÉ À SAINT-PIE-DE-GUIRE ce 8^e jour du mois d'avril 2025.

Annick Vincent

Directrice générale et greffière-trésorière
Municipalité de Saint-Pie-de-Guire